



RAPPORT SAHEL-SAHARA DIALOGUE #2

**Vers une meilleure coopération régionale
pour des réponses inclusives et concertées
face à l'instabilité sécuritaire au
Sahel-Sahara et en Afrique de l'Ouest**

15 - 16 Octobre 2018

Ile de Gorée, Sénégal

Mentions légales

Friedrich-Ebert-Stiftung, Paix et Sécurité
Centre de Compétence Afrique Subsaharienne
Point E, Boulevard de l'Est, Villa n°30
BP 15416 Dakar-Fann, Sénégal
Tél. : (+221) 33 859 20 02
Fax : (+221) 33 864 49 31
Email : info@fes-pscc.org
www.fes-pscc.org

© Friedrich-Ebert-Stiftung 2018

Conception graphique : Green Eyez Design SARL,
www.greeneyzdesign.com

L'utilisation commerciale des médias publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans l'autorisation écrite de la FES. « Les idées et thèses développées dans la présente étude sont celles de l'auteur et ne correspondent pas nécessairement à celles de la FES ».



Table des matières

Abréviations	04
I. CONTEXTE THEMATIQUE	05
II. ORIENTATIONS ET CLARIFICATIONS SUR LA CONFERENCE.	06
1. Objectif de la conférence	06
2. Méthodologie.	06
3. Le diagnostic	06
4. Le choix thérapeutique	07
III. SYNTHESE DES DEBATS	08
PANEL 01 : Analyser et mieux comprendre la dynamique de fonctionnement des enjeux contemporains au Sahel-Sahara pour promouvoir une paix et une stabilité durables dans la région	09
Recommandations	10
PANEL 02 : Quelle coopération transfrontalière entre les Etats du Sahel et ceux du Maghreb face aux défis sécuritaires communs ?	11
Recommandations	12
PANEL 03 : Défis sécuritaires dans le Bassin du Lac-Tchad : enjeux du risque de globalisation.	13
Recommandations	14
PANEL 04 : La réforme et la gouvernance du secteur sécuritaire, un pilier incontournable pour une paix et une stabilité durables au Sahel-Sahara et en Afrique de l’Ouest	15
Recommandations	16
PANEL 05 : Vers une meilleure coopération sahélo-saharienne pour des réponses inclusives face aux défis sécuritaires dans la région et en Afrique de l’Ouest	18
Recommandations	19



Abréviations

AGNU	Assemblée générale des Nations Unies
ALPC	Armes légères et de petit calibre
APSA	Architecture Africaine de Paix et de Sécurité
CEDEAO	Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CEMOC	Comité d'Etat-Major Opérationnel Conjoint
CEN-SAD	Communauté des Etats sahélo-sahariens
CLBT	Commission du Bassin du Lac Tchad
FAA	Force Africaine en Attente
FDS	Forces de défense et de sécurité
FES	Friedrich Ebert Stiftung
FES PSCC	Bureau Paix et Sécurité Centre de Compétence Afrique Subsaharienne de la Friedrich Ebert Stiftung
FMM	Force Multinationale Mixte (MNJTF)
G-5 Sahel	Groupe des Cinq pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad)
MENA	Région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisations de la société civile
RGSS	Réforme et gouvernance du secteur de la sécurité
RSS	Réforme du Secteur de la Sécurité
UA	Union Africaine
UMA	Union du Maghreb Arabe
UNOWAS	Office des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel



I. Contexte thématique

La région sahélo-saharienne, en particulier certains pays de l'Afrique de l'Ouest connaissent une situation sans précédent de crise politique, humanitaire et sécuritaire aux conséquences gravissimes. Aux défis de la pauvreté et du sous-développement se sont ajoutés ceux de l'insécurité due à la présence de groupes islamistes radicaux et d'autres s'adonnant à la criminalité transfrontalière. La rareté des ressources naturelles engendre des conflits pour le contrôle de l'espace utile par les communautés agropastorales presque désarmées devant le changement climatique. Les failles politiques, économiques et sociales élargissent les inégalités entre groupes ethniques et mettent à nu l'extrême difficulté pour les États de jouer leur rôle d'arbitre pour l'instauration de la paix intérieure. L'immensité des territoires nationaux et la porosité des frontières accentuent le dysfonctionnement des États et leur incapacité à limiter les dégâts, causés notamment par la circulation illégale des armes légères et de petits calibres (ALPC), le manque de volonté politique et l'absence de stratégies claires au niveau national. A ces facteurs structurants s'ajoutent la faiblesse des institutions démocratiques et des forces de

sécurité, la faible participation de la société civile, le manque d'engagement des élites et l'exclusion de la majorité de la population des bénéfices du dividende de la croissance et de la paix.

Malgré d'importants efforts pour assurer une stabilité et une paix durable au Sahel, les solutions proposées demeurent insuffisantes, voire inefficaces à ce jour. Cet échec a été constaté par le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Mohamed IBN CHAMBAS, devant le Conseil de sécurité des Nations Unies en janvier 2018. Il en résulte que des approches coordonnées et collectives abordant les causes profondes des crises actuelles sont nécessaires pour répondre efficacement aux menaces sécuritaires qui se manifestent. C'est dans ce cadre que la deuxième édition du Dialogue du Sahel-Sahara, s'inscrivant dans la suite logique des résultats des travaux de la première édition, vise à établir un cadre permanent de dialogue entre les pays du Maghreb et ceux d'Afrique de l'Ouest pour mieux appréhender les questions liées à la sécurité collective dans cette région.



II. Orientations et clarifications sur la conférence

1. Objectif de la conférence

Cette 2^{ème} édition qui fait suite à celle tenue à Dakar en 2017 traduit, comme il est devenu de coutume, la volonté du bureau FES PSCC de promouvoir le dialogue au service de la paix dans l'espace sahélo-saharien. Le principal objectif de cette 2^{ème} édition du Dialogue du Sahel-Sahara est de susciter le débat d'idées et le partage d'expériences entre les pays de la région MENA et ceux du Sahel pour promouvoir une meilleure coopération entre eux face aux défis sécuritaires qui leur sont communs. Le débat a pour but de définir des mécanismes pertinents de réponse au besoin de sécurisation de la région, d'ébaucher des stratégies inclusives de prévention et de lutte et de développer des approches efficaces de coopération entre les États concernés.

2. Méthodologie

Pour atteindre l'objectif ci-dessus visé, la rencontre a réuni une quarantaine de spécialistes de 15 nationalités sur les questions sécuritaires au Sahel, en Afrique de l'Ouest et sur le continent africain comprenant des praticiens, des universitaires, des chercheurs et experts, des Think Tanks, des représentants d'organisations sous-régionales, internationales et de la société civile, des cadres des forces de défense et de sécurité, des décideurs politiques africains et des représentants d'institutions étatiques et diplomatiques.

La conférence a été organisée en cinq panels portant sur des thématiques différentes, chaque panel étant composé d'un modérateur et de trois orateurs. Pour la dernière session de discussions la méthode « Fishbowl » a été utilisée. L'idée de base de cette activité est de créer une conversation avec un grand groupe autour d'une question

ou d'un sujet précis. Il s'agit de réfléchir sur une question ou un enjeu afin de l'approfondir ou de l'explorer, en misant sur l'échange par le biais d'une discussion ouverte et non dirigée. Il a comme objectif que l'ensemble de la discussion se structure toute seule.

Ensuite, les débats ont permis un dialogue inclusif, la priorité étant donnée aux échanges découlant sur des propositions de solutions collectives.

3. Le diagnostic

La complexité de la situation générale qui prévaut dans la région du Sahel-Sahara et de l'Afrique de l'Ouest constitue une réalité largement reconnue et la nature « hybride » de la conflictualité qui s'y développe depuis quelques années contribue à l'amplification de cette dernière, marquée par la multiplicité et l'enchevêtrement des facteurs d'insécurité dont pâtit cette région.

Les phénomènes du terrorisme et de la criminalité organisée constituent de sérieux défis du point de vue de la sécurité régionale, leur interconnexion renforçant considérablement la capacité de nuisance de ces deux fléaux. Le développement et l'enracinement de « l'économie grise » ralentissent l'essor économique des pays sahélo-sahariens. Bien au contraire, cette « économie grise ¹ » constitue un terrain fertile à l'activisme terroriste et alimente la violence politique dans cette région. Cette « économie grise » contribue, d'une certaine manière, au maintien d'un équilibre relatif d'un point de vue social et politique, jouissant par là même d'une certaine légitimité de substitution

¹ Économie grise : Expression signifiant toute activité dont l'objet est illicite, comme le trafic des personnes, des armes, des stupéfiants, etc.



aux carences structurelles de l'économie formelle que favorise l'absence totale des institutions étatiques dans les zones périphériques, comme dans le Nord Mali, et l'incapacité des États à générer les ressources pérennes nécessaires à la prise en charge des secteurs socio-économiques de base.

4. Le choix thérapeutique

La réflexion stratégique que développe le bureau Paix et Sécurité Centre de Compétence Afrique Subsaharienne de la Friedrich Ebert Stiftung (FES PSCC) dans le cadre de cette 2^{ème} édition du Sahel-Sahara Dialogue, vise à explorer les voies et moyens de rationaliser les initiatives de coopération sécuritaire régionale en mettant l'accent sur leur caractère inclusif et leur insertion dans une dynamique de « concertation ».

La diversité des stratégies des différents acteurs engagés sur le terrain incite à prospecter les voies d'une meilleure coordination des politiques au niveau tant sous-régional que continental et international. L'enjeu de l'implémentation d'une sécurité durable et de la relance du développe-

ment au Sahel et en Afrique de l'Ouest exige la mobilisation des acteurs concernés et leur engagement pour la mise en œuvre de plans d'action contre les facteurs d'insécurité et les trafics en tout genre.

L'efficacité de la mobilisation commande que soit envisagée une coordination des stratégies de sécurisation et de stabilisation de la région et une plus grande interaction entre l'Union africaine et les Communautés économiques régionales, d'une part et d'autre part, par le truchement du développement des synergies fonctionnelles susceptibles d'être générées par tous les dispositifs sécuritaires engagés sur le terrain.

L'implication des acteurs non-étatiques (O.N.G, leaders d'opinion, syndicats, formations politiques, organisations de femmes et de jeunes ainsi que celles des autres institutions socioculturelles et religieuses), peut-être d'un apport considérable pour la construction de la paix et la consolidation de la stabilité régionales.



III. Synthèse des débats

La note introductive sur la thématique de la 2^{ème} conférence du Dialogue Sahel-Sahara par un expert algérien, Professeur de Relations internationales à l'Université d'Alger III qui a permis d'établir trois constats majeurs selon lesquels le sahel-Sahara est d'abord un espace en proie à des facteurs d'insécurité multiples et enchevêtrés, ensuite il est une zone confrontée au développement lancinant de l'économie grise, enfin, c'est une région en attente d'une mobilisation accrue de la communauté internationale.

Les conditions d'une sortie de crise

L'introduction de l'expert a débouché sur la définition, de trois voies qu'il estime salutaires pour la prévention des conflits ou la sortie de crise dans la région sahélo-saharienne et en Afrique de l'Ouest, à savoir (i) l'impératif de globalité ou la prise en compte, dans tout diagnostic des situations conflictuelles, de la panoplie des facteurs qui y concourent en évitant les visions réductrices qui peuvent conduire à privilégier certains

aspects et à en négliger d'autres (ii) le principe d'indivisibilité impliquant que soient envisagés, dans les analyses, des phénomènes sociopolitiques internationaux, toutes les incidences susceptibles de déborder le cadre local ou régional de tels phénomènes² (iii) l'exigence de solidarité, car dans un contexte mondial où l'insécurité est la mieux partagée, le devoir de solidarité devient un impératif consubstantiel à la responsabilité de protéger les autres.

La synthèse des débats de la Conférence a pris en compte aussi bien les documents des exposés présentés par les modérateurs que les interventions verbales des autres participants. Ceci explique certaines redites dont nous avons essayé de réduire le nombre et la portée. Des recommandations ont été mentionnées à la suite de chaque thème, même si elles se recourent parfois, pour nous éviter d'en avoir une longue liste à la fin du rapport.

2 Ainsi, le sous-développement économique et l'instabilité politique qui frappent nombre de pays de la zone sahélo-saharienne ne sont pas sans répercussions sur les régions avoisinantes, tels que le Maghreb et l'Europe



Panel 01 :

Analyser et mieux comprendre la dynamique de fonctionnement des enjeux contemporains au Sahel-Sahara pour promouvoir une paix et une stabilité durables dans la région

Les panelistes se sont focalisés sur les questions d'orientation à savoir (i) Quels sont, au regard des agendas contradictoires, les réels enjeux des différentes initiatives régionales et internationales et leurs impacts sur la paix et la stabilité de la région sahélo-saharienne (ii) Quels impacts les nouvelles coalitions ad hoc peuvent-elles avoir sur les dispositifs de sécurité collective déjà existants (CEDEAO, UA) (iii) Comment le G-5 Sahel, la Force Multinationale Mixte (MNJTF), la CEDEAO et l'UA peuvent-ils s'inspirer mutuellement pour répondre efficacement et de manière concertée aux défis sécuritaires auxquels la région sahélo-saharienne est confrontée ?

Les interventions ont été unanimes pour constater que la région Sahel-Sahara vit une crise sécuritaire multiforme entraînant une instabilité politique chronique due à de nombreux facteurs, dont le chômage des jeunes aggravé par le manque de perspectives et par une croissance démographique d'autant plus inquiétante que la région comptera 300 millions d'habitants environ à l'horizon 2050, précarité de la gouvernance, incapacité des États à fournir des services sociaux de base et une justice sociale, instabilité politique, violation des droits humains, relations civilo-militaires tendues, absence de gestion efficace de la diversité ethnique, manque de volonté politique, absence de libertés civiles, faible coopération régionale. Les ressources naturelles sont en voie de raréfaction rapide consécutivement au changement climatique. La tendance des États à choisir le despotisme comme mode de gouvernance politique aggrave le danger de la porosité des frontières et les sentiments d'exclusion et de marginalisation

des populations des zones périphériques qui ont de plus en plus tendance à devenir complices des groupes terroristes et criminels. Autant de facteurs qui rendent la région de plus en plus vulnérable à l'insécurité (extrémisme violent, conflits armés, trafics illicites, crime organisé, etc.). Les dispositifs de sécurité collective sont inopérants, la situation au Mali étant le meilleur exemple d'échec des approches adoptées.

Les participants se sont penchés sur le cas des arrangements ad hoc comme le G-5 Sahel qui, du point de vue de ses pays membres, correspond à une échelle et un format adéquat pour répondre à cette problématique d'ensemble selon une approche holistique, associant la Sécurité au Développement. La démarche du G5 Sahel se fonde sur la dimension géopolitique du Sahel-Sahara en tant que continuum historique et culturel de l'espace arabo-islamique, fortement lié au bassin méditerranéen, ayant des liens forts avec la France. C'est aussi un espace qui constitue un lieu d'influence entre mini puissances régionales. Il constitue enfin une zone d'opportunités et de perspectives. Des opportunités économiques en matière de minerais, de débouchés et de marchés grâce à son fort dividende démographique et à son potentiel en énergies renouvelables. Il se trouve que cette zone est déjà saturée d'interventions avec des envoyés spéciaux et tous les intervenants sur le terrain qu'il s'agisse des organisations politico-économiques, des États, ou des groupements d'États³. Une telle situation appelle

³ Pas moins de 18 stratégies sahel sont répertoriées pour cette région



à réfléchir d'urgence pour assurer la coordination de tous ces acteurs. En effet, ces arrangements ad hoc gagnent de plus en plus en faveur, mais la duplication des initiatives de sécurité régionale telles que le G-5 Sahel et la Force Multinationale Mixte contre Boko Haram (MNJTF) peut éroder la CEDEAO, usurper le rôle de l'UA et, à long terme, causer des dommages irréparables à des institutions telles que la Force Africaine en Attente (FAA) et retarder la mise en œuvre complète de l'APSA. Ce qui risquerait d'affaiblir les positions africaines et entraîner leur mise de côté.

Recommandations

Les partenaires doivent notamment :

- Communiquer clairement sur leur identité et leurs intentions pour en informer les organisations consœurs, les partenaires et les citoyens. Ils doivent également définir leur rôle, leur approche et les limites de leurs programmes pour préciser leur place dans le dispositif général de sécurité.
- Inscrire leurs actions respectives dans un esprit de complémentarité et non de compétition et faire jouer l'avantage comparatif dans les projets face aux bailleurs.
- Appliquer le principe de subsidiarité avec les États comme avec les organisations intervenantes.
- Définir et mettre en place un cadre commun de dialogue et de concertation et en attribuer la coordination au besoin à l'UA en assurant en particulier la coordination entre le G-5 Sahel et le CEMOC.
- Savoir développer des projets en commun pour créer des synergies et développer un langage commun face aux bailleurs.
- Faire en sorte que les acteurs aient la capacité de mobiliser le plaidoyer politique et les ressources garantissant l'atteinte des objectifs.



Panel 02 :

Quelle coopération transfrontalière entre les Etats du Sahel et ceux du Maghreb face aux défis sécuritaires communs ?

Sur cette thématique, les débats se sont focalisés sur les questions de savoir (i) Comment établir une dynamique de coopération sahélo-saharienne et intra-maghrébine pour répondre efficacement aux défis sécuritaires multidimensionnels dans cette région (ii) Quelles approches politiques inclusives et quels acteurs clés faut-il privilégier dans la concrétisation d'une telle coopération (iii) Quel rôle pourrait jouer le Maroc dans la promotion de la sécurité au Sahel-Sahara et quelles tendances, dynamiques peuvent résulter de l'engagement de ce pays à l'UA ?

La coopération économique dans l'espace sahélo-maghrébin a fait l'objet d'une discussion approfondie en mettant d'emblée en relief le fait que cette région demeure séparée en deux blocs sans rapport réels entre eux. Le Maghreb ne réalise aucun progrès substantiel aussi bien en termes de coordination politique qu'en matière d'intégration économique. La coopération entre le Maghreb et le Sahel n'a donc pas avancé malgré la volonté et le désir des peuples de part et d'autre du Sahara. Ni les actions à la faveur de la Conférence des États sahariens, initiée par l'Algérie en 1976, ni la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) n'ont pu servir de cadre de mobilisation de la coopération voulue. Les participants ont pourtant constaté l'existence de grandes perspectives d'une coopération économique régionale favorisée par de nombreux facteurs, notamment historiques, religieux, linguistiques et culturels communs. Il semble que les élites dirigeantes aient bien la volonté de remédier à cet échec de l'intégration régionale, mais certaines conditions préalables qui ont prévalu dans les cas d'expériences réussies de

regroupement régional font toujours défaut en ce qui concerne le Maghreb. Pour faire revivre l'Union du Maghreb Arabe (UMA), il faudrait (i) disposer d'un moteur d'impulsion imposant que les intérêts économiques prévalent sur les guerres et la recherche d'un leadership⁴, (ii) la promotion d'une société civile forte comprise au-delà des définitions étroites des activistes des droits civils (iii) la remise en cause des modèles axés sur le capitalisme d'État actuellement privilégié dans l'espace Maghreb-Sahel qui pourraient dégénérer en populisme autocratique⁵, (v) la prise en compte des signes avant-coureurs d'une prise de conscience de forces autonomes qui émergent et qui peuvent faire basculer les régimes comme ils ont fait en Tunisie et en Libye.

S'agissant de la coopération sahélo-maghrébine, les débats ont établi la nécessité d'une approche spatiale holistique, le Maghreb-Sahel étant, par nature, un espace où les États partagent les mêmes risques et les mêmes opportunités. La nécessité de la coopération entre États est évidente, car aucun État individuel ne peut à lui seul s'attaquer aux menaces communes. Il faudrait en conséquence renforcer les structures de sécurité communes, construire des routes et des services publics, mettre en place des comités bilatéraux de gestion frontalière, créer une base manufacturière, augmenter les investissements directs en utilisant le potentiel algérien, libyen et marocain, faire des villes frontalières une sorte de plaque tournante

4 Pourquoi l'Algérie et le Maroc, qui ont d'importantes ressources naturelles et des économies complémentaires, ne devraient-ils pas imiter l'exemple franco-allemand

5 Système politique propre à un modèle de développement social et économique improductif.



pour le développement économique et social des populations voisines, autonomiser les communautés locales et promouvoir les associations civiles.

Les obstacles à l'émergence des forces dirigées par l'union se résument dans les illusions d'une réislamisation de l'espace Sahel-Sahara et la toute-puissance de l'État dans les activités économiques.

Les discussions ont révélé que le dénouement de la crise libyenne pourrait aider à la promotion d'une coopération active entre le Maghreb et le Sahel. La discussion autour de la situation de ce pays est d'autant plus opportune qu'il est à l'origine de certaines initiatives en matière de mise en place de mécanismes d'une coopération sahélo-saharienne, la plus célèbre ayant été la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN SAD) en 1998. Cette communauté a revêtu un caractère économique régional avant d'avoir un statut d'observateur à l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU). Toutefois, elle n'a pu aboutir aux objectifs d'intégration pour devenir une structure d'échange à cause de la prolifération des groupes terroristes, des activités de contrebande, d'immigration clandestine, de trafic de tous genres. Les rivalités ont également perturbé les relations de coopération entre les États de la région, notamment entre pays maghrébins, entre pays européens d'une part et les USA d'autre part.

La mauvaise gouvernance : la corruption et les infiltrations / collusions dans les institutions de sécurité de certains pays de la région ont rendu difficile la résolution des problèmes de sécurité, surtout en l'absence d'une approche globale dans ce domaine.

Les participants ont souhaité que soit apportée d'urgence l'aide nécessaire à la Libye pour qu'elle

redevienne un acteur de la coopération sahélo-maghrébine d'abord, en lui apportant un appui au renforcement de ses institutions, en particulier de sécurité ; ensuite, en mettant hors d'état de nuire les groupes militaires, notamment soudanais et tchadien, qui violent sa souveraineté ; également, en éliminant la présence de groupes terroristes sur son sol en s'appuyant sur les succès remportés par Syrte et Benghazi ; enfin, en s'attaquant aux mouvements migratoires vers l'Europe dans les pays d'origine et dans les centres de concentration au nord du Niger avant leur entrée en Libye.

Recommandations

- Agir auprès des États et des organisations internationales, continentales et régionales pour qu'ils entreprennent les démarches nécessaires en vue de mettre fin aux rivalités entre les pays de la région, en particulier entre les pays maghrébins pour libérer la voie à une coopération franche dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et autres fléaux.
- Réfléchir aux moyens de faire de l'UMA une UNION sous-régionale viable pour servir de locomotive au train du développement de tout l'espace sahélo-saharien grâce aux ressources immenses dont disposent les pays maghrébins.
- Organiser une vaste campagne appuyée par tous les pays sahélo-maghrébins pour la collecte des armes qui pullulent dans la région et le désarmement de tous les groupes armés sans exception.
- Mettre en œuvre des projets concrets collectifs de développement au profit des populations urbaines et frontalières pour faire profiter les Pays du Sahel-Sahara de la croissance économique des Pays du Maghreb.



Panel 03 :

Défis sécuritaires dans le Bassin du Lac-Tchad : enjeux du risque de globalisation sur la stabilité du Sahel et quelles réponses intégrées pour une sortie de crise ?

Sur ce thème, les discussions ont été axées sur les questions d'orientation de savoir (i) Quels sont les principales raisons et enjeux qui empêchent une solution définitive de la crise au bassin du Lac Tchad (ii) si cette crise est susceptible de s'exporter au Sahel et la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) et quelles répercussions cela pourrait-il avoir sur la situation sécuritaire desdites régions au regard des relations qui existent entre MENA, Sahel et Afrique de l'Ouest (iii) comment articuler développement, sécurité et diplomatie pour une solution définitive de cette crise pour une stabilité durable ?

Le bassin du lac Tchad représente, depuis des siècles, un carrefour d'échanges économiques et culturels entre les populations du Nord et celles du Sud du Sahara. Cette région qui est au centre de multiples enjeux sécuritaires représente un potentiel risque de propagation de la crise vers le Sahel si les différents groupes criminels arrivaient à tisser des liens plus étroits entre eux (extrémisme violent, crime organisé, trafic de drogue, etc.). La crise autour du Lac Tchad est multidimensionnelle, car elle revêt en même temps des aspects politiques, sécuritaires, culturels et environnementaux qui se manifestent dans la toile de fond d'une péjoration climatique inquiétante entraînant une réduction de la superficie du bassin du Lac. Celle-ci estimée à 25 000 km² au début du XX^e siècle, n'excède plus 2 000 km² de nos jours. Cette dégradation dans le Bassin est accompagnée d'une détérioration de l'écosystème, une raréfaction des pluies et une disparition progressive de la couverture végétale essentielle à la survie des populations et du bétail. Au facteur climatique s'ajoutent, bien

entendu, la pauvreté, l'analphabétisme, la corruption, la mauvaise gouvernance politique et les conséquences conjuguées d'une forte explosion démographique.

Les États riverains du Lac Tchad et le Bénin ont créé une Force multinationale Mixte dont l'objectif est de stabiliser le Bassin, de restaurer l'autorité des États et de lutter contre Boko-Haram et autres groupes terroristes potentiels. Mais, si les États ont pris les mesures pour combattre le terrorisme classique, ils sont nouvellement confrontés, dans les centres urbains, à un extrémisme insidieux et diffus, à multiples facettes et ayant des potentialités violentes.

Ces États assistent, comme dans toute la région sahélo-magrébine, à la naissance de nouveaux courants religieux porteurs d'insécurité et d'instabilité. Il s'agit partout de ce qui apparaît comme une tentative de réislamisation de ces espaces. Les participants ont estimé qu'il s'agit de l'émergence du salafisme dont le vecteur principal serait le rite hanbalite⁶ dont les tenants chercheraient à mettre fin à la prédominance du malikisme⁷ qui prévaut dans la région depuis la pénétration de l'islam en Afrique.

6 Hanbalite : Le hanbalisme est, avec le malikisme, le hanafisme et le chaféisme, l'un des quatre madhhabs (écoles de pensée religieuse formant le droit musulman) de l'islam sunnite. Prônant l'origine divine du droit, le hanbalisme doit son nom à son théoricien, l'imam Ahmed bin Hanbal (780-855). Le hanbalisme qui est le socle du traditionalisme, est parfois présenté comme l'école la plus conservatrice de l'islam sunnite. Il est aujourd'hui représenté essentiellement en Arabie saoudite, où il a été à la source du wahhabisme.



Par ailleurs, de nombreux participants ont fait remarquer que l'une des sources de la crise dans le bassin du Lac Tchad et surtout dans la région sahélo-maghrébine serait la négligence dont seraient victimes les populations des zones périphériques qui commencent à offrir une protection aux terroristes. D'autres participants ont mentionné que l'absence d'investissement dans le secteur de l'élevage et l'abandon dont les pasteurs transhumants font l'objet a laissé ces derniers à la merci des terroristes.

Enfin, l'accent a été mis sur la nécessité d'une articulation des contraintes politico-sécuritaires internes des Etats, à leurs capacités de projection externe. Il a été souligné notamment que dans le Bassin du Lac Tchad, le registre des « réponses intégrées » devrait prendre en compte cette articulation qui semble d'une importance capitale. Les limites actuelles de projection militaire du Tchad sont inquiétantes, d'autant plus qu'il est en proie à des menaces internes qui sont loin d'être négligeables (résurgence de groupes paramilitaires notamment, et densification des attaques de Boko Haram sur les rives tchadiennes du Lac).

Recommandations

- Renforcer méthodiquement les relations entre les forces de défense et de sécurité (FDS) et les communautés en mettant entre ces deux partenaires des structures de coordination et d'information tout en définissant une nouvelle stratégie de promotion de l'État de droit et du dialogue.
- Prêter une attention plus soutenue au mode de communication sur la thématique de sécurité pour sensibiliser les populations par rapport à leur responsabilité dans ce domaine.
- Décentraliser les responsabilités administratives et financières au niveau des organismes communautaires dans les zones périphériques éloignées du centre politique des Etats et accompagner la gouvernance de proximité adaptée aux réalités locales.
- Impliquer, associer et responsabiliser la société civile et les organisations non gouvernementales (ONG) dans la stratégie de décentralisation et de lutte contre le terrorisme en accordant plus d'intérêt aux institutions traditionnelles de gestion de proximité.
- Concevoir des plans de développement globaux et planifiés en priorisant les actions à entreprendre selon les spécificités des régions et dans l'optique de rationalisation de l'utilisation des ressources mises à la disposition des localités.
- Promouvoir les programmes d'investissement dans le secteur de l'élevage pour priver les groupes terroristes de l'appui des pasteurs transhumants et évaluer périodiquement les actions entreprises à tous les niveaux.
- Réfléchir à des mécanismes de « stratégie partagée » au niveau de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) qui prennent en compte l'articulation des « dynamiques du dedans » et des « dynamiques du dehors », en vue de l'établissement et de la consolidation d'un format de coopération et de partenariat sécuritaire efficace.

7 Malikisme : École théologique, morale et juridique islamique issue de l'enseignement de Malik ibn Anas. (S'appuyant sur le Coran et sur la sunna, elle domine au Maghreb et en Afrique de l'Ouest ainsi qu'en Haute-Égypte.)



Panel 04 :

La réforme et la gouvernance du secteur sécuritaire, un pilier incontournable pour une paix et une stabilité durables au Sahel-Sahara et en Afrique de l'Ouest.

Les débats autour de ce thème se sont focalisés sur les questions d'orientation pour savoir (i) quelles sont les caractéristiques fondamentales d'une bonne RSS (ii) quels doivent être les acteurs clés pour la réussite du processus RSS dans la région sahélo-saharienne et en Afrique de l'Ouest (iii) quel rôle peuvent jouer les organisations de la société civile (OSC) dans un processus RSS et comment renforcer le contrôle de la RSS dans la région sahélo-saharienne et en Afrique de l'Ouest ?

La réforme du secteur de la sécurité (RSS) est une condition majeure pour une paix durable en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel, comme le déclare régulièrement le Conseil de sécurité et le Secrétaire général de l'ONU. Dans cette région le secteur de la sécurité est souvent caractérisé par la désorganisation, la confusion des rôles sur le terrain, le manque de contrôle par les civils, le manque de moyens et le dysfonctionnement du système judiciaire tandis que sévissent les violations des droits humains. Les débats autour de cette thématique ont été riches en commençant par la définition du concept de Réforme du Système de Sécurité qui est né de la situation en Europe de l'Est à la fin des années 1980. Il s'est avéré déjà qu'une RSS non conforme aux exigences d'un pays est un obstacle à son développement. La RSS est aussi un instrument de promotion de l'État de droit. Elle doit prendre en charge le traitement des menaces diverses qui pèsent sur les États, notamment l'imminence des conflits internes, la fragilisation des institutions de l'État lorsqu'elles ne peuvent plus protéger leurs citoyens, la dégradation des ressources naturelles et la menace du changement climatique. La RSS

apparaît ainsi comme un acte volontaire auquel doivent être associés tous les acteurs, en particulier la société civile, car il répond en premier lieu à un impératif de consolidation de la bonne gouvernance plus qu'il ne répond vaguement à une demande de démocratisation. Dans ce cadre, les participants ont mis l'accent sur l'importance du rôle des femmes dans la prévention et la résolution des conflits intercommunautaires qui dégénèrent souvent en situation d'insécurité généralisée.

Dans toute formulation d'une RSS, il convient de prêter une grande attention aux rivalités en sourdine des principaux services de sécurité qui cherchent, dans de nombreux cas, à s'approprier le mérite et à accaparer la rente indirecte de la lutte pour la sécurisation des pays.

Enfin, les participants ont fait remarquer que la RSS doit être comprise comme un début de processus de transition politique où le rôle de la société civile est stratégique, car il s'agit, à la fin de ces processus, d'aboutir à des consensus nationaux, y compris pour déboucher sur la justice transitionnelle et la redéfinition d'un mode de gestion de l'État fondé sur le respect absolu des impératifs de consolidation de la démocratie et surtout de la bonne gouvernance.

Sur ce thème, les participants ont mis l'accent sur l'exemple du Mali qui, selon eux, est devenu un laboratoire où s'est avérée nécessaire une réforme du secteur de la sécurité dans un contexte de menace gravissime. Le concept de RSS s'est imposé comme un volet central des interventions internationales dans les États fragilisés par des conflits.



Certains États non fragilisés utilisent ce concept en cas de besoin de remise en cause de leur dispositif sécuritaire. Au Mali, la crise du système de défense et de sécurité est fortement liée à la crise de l'État. La dernière crise politique, institutionnelle et sécuritaire de 2012 a été exacerbée par la fragilité politique et la mauvaise gouvernance aggravée par les conflits autour des ressources naturelles et les tensions intercommunautaires.

La société civile au Mali a joué un rôle majeur dans la promotion de la paix et de la sécurité après que les pouvoirs publics ont pris le pari de l'impliquer dans les processus de conception des politiques publiques dans ce domaine. Il s'est avéré en effet que la société civile malienne est un acteur historique de promotion de la paix et de la sécurité, mais certains obstacles structurels limitent encore le rôle de cet important acteur, notamment la fragilité structurelle interne et inter organisationnelle, le déficit d'ancrage et de légitimité, la précarité des ressources financières.

L'importance de la RSS apparaît toujours, comme en Gambie, lorsque les forces de sécurité deviennent dysfonctionnelles du fait des utilisations abusives. C'est dans ce contexte que les organisations régionales et sous-régionales, des OSCs et des partenaires internationaux sont appelés à jouer un rôle clé pour aider les pays comme cela est arrivé en Gambie. Dans ce contexte, les cadres juridiques qui établissent et définissent le mandat et les fonctions des services de sécurité respectifs deviennent obsolètes et inadéquats d'où la nécessité de revoir en permanence ces cadres en même temps qu'une évaluation du secteur de la sécurité du point de vue de la capacité des ressources humaines, matérielles, financières, etc.

Les OSC peuvent jouer un rôle important en observant et en surveillant les activités des autorités centrales et des institutions publiques responsables de la sécurité et en les responsabilisant. Le rôle de surveillance de la société civile peut compléter le rôle des médias en tant que surveillant du gouvernement et des politiques publiques.

L'expérience très riche du Mali a permis aux participants de formuler des recommandations.

Recommandations

- Veiller à maintenir un équilibre entre les moyens disponibles et / ou mobilisables et les missions faisant parties des programmes prévus au titre de la RSS.
- Impliquer les OSC, y compris celles des femmes, dans la formulation des politiques de RSS. Et en faire de même pour ce qui concerne les universités dans l'appropriation nationale du processus à travers des modules d'enseignement et des programmes de recherche.
- Assurer la célérité du processus de la RSS sur la base de priorisation des axes fondamentaux de la réforme, afin de doter les pays de capacité d'intervention face à l'évolution des menaces. Il s'agit d'intégrer à la fois les impératifs conjoncturels et la rationalité temporelle dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme.
- Prendre les mesures de nature à prémunir contre la « bureaucratisation » de la RSS, en impliquant les acteurs à différentes échelles (locale, nationale et régionale).



- Clarifier les articulations entre les lois d'orientation et de programmation du secteur de la défense / sécurité et le processus de la RSS en rendant visible la cohérence de la démarche et son impact global sur la transformation du système sécuritaire.
- Mettre en place un mécanisme interne au niveau du pouvoir législatif pour le monitoring du processus de mise en œuvre de la RSS.
- Instaurer un cadre commun de dialogue avec la société civile en vue du partage des expériences, de la convergence des efforts dans le cadre de la veille stratégique et démocratique du secteur de la défense et de la sécurité.
- Contribuer à l'appropriation nationale de la RSS, grâce à une meilleure représentativité, participation et influence de la société civile dans les dialogues nationaux, régionaux et internationaux.



Panel 05 :

Vers une meilleure coopération sahélo-saharienne pour des réponses inclusives face aux défis sécuritaires dans la région et en Afrique de l'Ouest

La présente session a voulu établir une discussion pour mettre l'accent sur les principales causes qui bloquent l'instauration d'une paix définitive au Sahel-Sahara et la mise en place d'une coopération sahélo-saharienne et intra-maghrébine face aux menaces sécuritaires dans cette région. Les débats ont tourné autour des questions suivantes : (i) quels sont les facteurs clés qui empêchent l'accomplissement de la paix et la stabilité dans la région sahélo-saharienne et comment on pourrait y faire face efficacement (ii) comment mettre en place une coopération sahélo-saharienne adaptée pour répondre aux exigences de sécurité et de développement de cette région (iii) quels moyens novateurs de prévention et de régulation des conflits, devraient être promus pour compléter les mécanismes classiques qui ont montré des limites?

Les discussions ont ainsi permis de dresser l'état des lieux de la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest, précisément au Sahel qui se résume en quelques points d'abord, la plupart des pays de cette région vivent en ce moment des crises ouvertes ou latentes/imminentes, relatives à la question de l'alternance démocratique ou à celles du terrorisme. Ce dernier a réussi à rendre certaines localités de ces pays inaccessibles et hors de contrôle des autorités en place. Ensuite, ces Etats n'arrivent pas à eux seuls, à faire face aux attaques terroristes et au grand banditisme et vivent un état d'insécurité intérieure.

La vulnérabilité des États est d'autant plus grave que certains facteurs structurels empêchent l'accomplissement de la paix et la stabilité dans la

région, en l'occurrence l'immense étendue des territoires qui sont peu peuplés, peu administrés et peu sécurisés, la facilité avec laquelle le désert sahélien se prête au trafic de tous genres, la frontière Nord du Mali est totalement incontrôlée, les équipements disponibles sont inadéquats par rapport aux armes de pointe utilisées par les terroristes et autres bandes criminelles, l'incapacité ou l'impossibilité pour les FDS de prendre appui sur les communautés de base en état de pauvreté, de désœuvrement, d'hétérogénéité, etc.

La réponse adéquate à une telle situation repose sur une meilleure coordination des politiques, stratégies et programmes de lutte que les États et les organisations régionales ou internationales doivent mettre en œuvre ensemble. Ces programmes et stratégies doivent par ailleurs se rendre à l'évidence que le phénomène terroriste avait une origine exogène. Il était plus facile de fixer les objectifs de la bataille à engager, alors qu'aujourd'hui, il est devenu endogène avec tout ce que cela suppose comme difficulté de le combattre.

Le bilan de la lutte contre ce phénomène est positif selon les participants, mais force est de reconnaître qu'aujourd'hui, la CEDEAO et la communauté internationale n'avaient gagné qu'une bataille, car, cinq ans après cette brillante expédition, la situation a radicalement changé du mauvais au pire à cause, en partie des effets négatifs de superposition des dispositifs de sécurité plus ou moins autonomes. Certes peut-on se réjouir de l'intérêt que la communauté internationale porte à la lutte contre le phénomène terroriste et de



l'extrémisme violent dans l'espace sahélo-saharien. Mais il est aussi désolant de constater qu'il s'agit pour la plupart des cas, de dispositifs qui se veulent d'abord distinctifs, voire autonomes, avec peu de potentiel d'interopérabilité.

Recommandations

- Conduire la réflexion la plus large et la plus franche possible pour définir les meilleurs moyens de tempérer substantiellement les tentations de leadership au détriment de l'efficacité des engagements pour la paix et la stabilité durables dans cette région. Cette démarche devrait se fonder sur le fait que la sécurité régionale est indivisible et qu'il faudrait en conséquence rechercher et encourager en vue d'accroître le potentiel de synergie que recèle cette région et surtout éviter de causer un grand préjudice à cette dernière en s'inscrivant dans une logique concurrentielle qui lui a toujours causé un grand préjudice.
- Impliquer plus activement l'Union Africaine (UA) dans la gestion de la problématique sécuritaire dans la région sahélo-saharienne, afin d'atténuer les clivages inhérents à l'existence des canaux parallèles, plus concurrentiels que coopératifs.
- Inciter les divers acteurs à s'attaquer de front au phénomène tentaculaire de l'économie grise qui sévit dans cette région du monde, car il serait vain d'espérer venir à bout du terrorisme et de la criminalité organisée qui s'y greffent sans extirper les racines du sous-développement dans la région.
- Adopter une approche assurant la survie des populations locales par l'offre de moyens de subsistance durable et globale supposant des actions allant au-delà de la simple réactivation des services socio-économiques de base.
- Prendre acte du fait que le terrorisme et l'extrémisme violent ont changé de forme et de mode opératoire. Au-delà d'être complexifié, les réseaux terroristes et du crime organisé ont tendance à être du terroir et à opérer souvent par alliance interne.
- Les autorités gouvernementales et leurs partenaires en général, doivent œuvrer pour une « gouvernance vertueuse porteuse de prospérité pour tous et surtout pour les populations défavorisées ».
- Au niveau régional et en raison du caractère expansif et transnational du phénomène terroriste, il y a nécessité à recentrer le débat sur l'espace régional qui soit réel et organiquement constitué sur des bases durables.
- Revenir aux régions géographiques telles que définies et acceptées par l'UA pour servir de base de conception et d'opérationnalisation des politiques, stratégies et programmes de lutte contre les menaces asymétriques.
- Concevoir, sur le plan opérationnel, les dispositifs sécuritaires de manière intégrée en tenant compte des avantages comparatifs et des capacités existantes dans la région pour lui garantir des arrières bases de soutien logistique plus sûr et durable, tout en minimisant les coûts opérationnels par voie de mutualisation des moyens humains et matériels.
- Faire participer activement la société civile à la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité (RGSS) et sensibiliser les communautés locales et les impliquer dans le monitoring et la prévention des menaces sécuritaires par la mise en place de mécanismes d'alerte communautaires, en particulier les femmes, les leaders communautaires et les jeunes.



- Continuer le plaidoyer à travers, entre autres, les documents d'analyse avec des recommandations, destinés aux décideurs et aussi à des entités sous régionales.
- Face aux messages de haine et extrémistes prêchés par les terroristes, les acteurs de la société civile doivent opposer un message de paix, de cohésion, de tolérance entre groupes ethniques, politiques, religieux, etc.
- Renforcer la coopération dans le secteur du renseignement au niveau national et entre Etats.
- Doter les FDS de moyens humains, technologiques et logistiques adéquats.
- Respecter les engagements mondiaux en matière de droits de l'homme et les approches fondées sur les droits face aux mesures antiterroristes militarisées et centrées sur l'État.
- Améliorer la fluidité des rapports entre États pour une meilleure circulation de l'information entre eux.
- Amener l'Union africaine, au plan stratégique, à assumer un rôle crucial de mise en cohérence des politiques et stratégies et de partage d'expérience en matière de lutte contre les menaces asymétriques sur le continent africain, tout en veillant au respect du principe de subsidiarité.

